

PREFECTURE DE L'AISNE
SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS

LAON, le 17 MAI 2019

Le directeur départemental,

Référence à rappeler :

N°19-2039/MM/PREVISION

Prévision
Affaire suivie par
Lieutenant Cédric BERKO

Monsieur le Directeur Départemental des Territoires
Service de l'Environnement
Unité gestion des ICPE, déchets
50, boulevard de Lyon

02011 LAON Cedex

(à l'attention de Madame Nathalie GERZAGUET)

INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

ÉTABLISSEMENT : EARL MERLO

ADRESSE : Lieudit « le Petit Terroir »

C/P COMMUNE : 02820 AIZELLES

ARRONDISSEMENT : LAON

DEMANDEUR : Madame et Monsieur Marie & Frédéric MERLO

Dossier reçu le 4 avril 2019 via ANAE

Vous avez bien voulu me communiquer, pour avis, le dossier relatif à la demande d'autorisation d'exploiter un atelier de poulets de chair de 121 900 emplacements sur le territoire de la commune d'Aizelles.

L'établissement possède des activités et des installations non classées ou classées sous les régimes d'autorisation et de déclaration comme suit :

AUTORISATION

- rub.2111-1 : activité d'élevage de volailles de plus de 30 000 emplacements

A. DESCRIPTION

Le projet consiste à aménager l'exploitation de sorte qu'elle réponde aux exigences de la législation sur les installations classées pour la protection de l'environnement.